

Élection générale des représentantes et représentants des usagères et usagers au conseil de l'UFR de musique et musicologie

**Scrutin du jeudi 21 mars 2024
de 09h00 à 17h00, à l'urne**

PROCÈS-VERBAL DE PROCLAMATION DES RÉSULTATS

LA PRESIDENTE DE SORBONNE UNIVERSITE

- Vu le code de l'éducation ;*
- Vu les statuts de Sorbonne Université ;*
- Vu les statuts de la Faculté des Lettres ;*
- Vu les statuts de l'UFR de musique et musicologie ;*
- Vu la délégation de signature en date du 1er janvier 2024 de la présidente de Sorbonne Université à la doyenne de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université ;*
- Vu l'arrêté n°2024-289 en date du 12 février 2024 portant organisation des élections des représentantes et des représentants des personnels et des usagères et usagers aux conseils d'UFR de la Faculté des Lettres ;*
- Vu l'arrêté n°2024-320 en date du 13 mars 2024 portant recevabilité des listes de candidats et candidatures dans le cadre des élections des représentantes et des représentants des personnels et des usagères et usagers aux conseils d'UFR de la Faculté des Lettres ;*
- Vu le procès-verbal de dépouillement en date du 21 mars 2024 ;*

Collège U

Nombre de sièges à pourvoir :	3 titulaires 3 suppléants
Nombre d'électeurs inscrits :	1085
Nombre de votants (décompte des émargements) :	58
Nombre de votes constatés dans l'urne :	58
Suffrages blancs :	0
Bulletins nuls :	2
Suffrages valablement exprimés :	56
Quotient électoral :	18,66
Taux de participation :	5,34%

Répartition des sièges :

Liste candidate	Nombre de voix recueillies	Sièges attribués en fonction du quotient électoral	Reste	Siège attribué au plus fort reste	Nombre total de sièges obtenus
« Musi&Co »	56	3	0	0	3

Liste	Nombre de suffrages obtenus	Candidates et candidats	Résultat
« Musi&Co »	56	Mme Esther AMANT-DEVELNO	Élue (titulaire)
		M. Matthieu LAINE	Élu (titulaire)
		Mme Léa RICARD	Élue (titulaire)
		M. Rémi BADIA	Élu (suppléant de Mme Esther AMANT-DEVELNO)
		Mme Elisa CONSTABLE	Élue (suppléante de M. Matthieu LAINE)
		Mme Imane BEAL	Élue (suppléante de Mme Léa RICARD)

Le présent arrêté sera diffusé sur le site internet « actes réglementaires » de Sorbonne Université, et affiché dans les locaux de l'UFR.

Fait à Paris, le 21 mars 2024,

Pour la présidente de Sorbonne Université et par délégation,

La doyenne de la Faculté des Lettres



Béatrice PEREZ